

DESCRIPTION DE POSTE	
POSTE	Vice-présidence à la FEC
LIBÉRATION	Selon les ressources financières de la Fédération et des protocoles de libérations. Représente généralement 0,50 ETC.
DURÉE DU MANDAT	Selon les statuts de la FEC-CSQ, jusqu'à la fin du présent triennat, soit juin 2019.
RÉMUNÉRATION	Selon la convention collective des enseignantes et enseignants. Montant forfaitaire alloué selon la <i>Politique de gestion financière de la FEC</i> , au prorata de la libération.
CONDITIONS DE TRAVAIL	Généralement selon la convention collective, cependant peut être appelé à travailler le soir et les fins de semaine.
LIEU DE TRAVAIL	Au siège social de la FEC-CSQ, à Montréal ou à Québec, et télétravail.
SOMMAIRE (TÂCHES ET RESPONSABILITÉS — DROITS ET DEVOIRS)	
<p>La 1^{re} vice-présidence remplit les fonctions de la présidence en cas d'absence, d'incapacité ou de refus d'agir de cette dernière.</p> <p>Les vice-présidences assistent et conseillent les autres officiers de la Fédération. Elles remplissent également les fonctions qui peuvent leur être confiées par les divers organismes de la Fédération.</p> <p>L'une de ces trois vice-présidences a la responsabilité du secrétariat de la Fédération, c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la rédaction des procès-verbaux des assemblées du Congrès, du Conseil général et du Bureau exécutif. Elle signe ces procès-verbaux conjointement avec la présidence ; • de la garde des archives de la Fédération ; • de la convocation des réunions, à la demande de la présidence ou du Bureau exécutif ; • de l'envoi, lors de la première convocation du Conseil général, d'une copie des statuts et règlements à toute nouvelle déléguée ou à tout nouveau délégué. <p>Les vice-présidences se partagent, selon leur expertise, leurs compétences et leurs intérêts, certains dossiers, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • action et mobilisation ; organisation syndicale ; solidarité internationale et nationale ; activités de la CSQ et la participation aux différents comités ; • formation à distance, télécollaboration et TIC ; recherche au collégial ; • suivi des recommandations du Congrès ; prix Nicole-Fortin ; • comité consultatif national d'accès à l'égalité à l'emploi (CCNAÉE) ; mouvement EAV-EVB ; • condition des femmes ; conciliation famille-travail ; • comité national de rencontres ; RAC et REC ; comité consultatif sur la tâche ; • promotion du réseau collégial et des cégeps en région ; • financement des cégeps ; • valorisation de la profession enseignante ; • diversité sociale et inégalités scolaires ; diversité et limitation fonctionnelle. <p>Les vice-présidences peuvent être nommées au comité de négociation.</p>	
QUALITÉS ET COMPÉTENCES REQUISES	
<ul style="list-style-type: none"> • capacité à communiquer de façon efficace ; • éthique professionnelle rigoureuse ; • esprit d'analyse et de synthèse ; • bonne compréhension des principaux enjeux en éducation ; • capacité à rédiger rapports et argumentaires ; • capacité à travailler de manière collaborative ; • bonne lecture politique et stratégique des situations ; • bonne connaissance des outils informatiques. 	
Mise à jour : décembre 2017	